Image not found or type unknown

# Panneau photovoltaique groupe cer

Par **toupi**, le **08/10/2014** à **17:37**

2 lettres recommandées ont été adressées au groupe CER 1 fin juin restée sans réponse une seconde samedi4/10/14 revenue sans explication. C'est en recherchant le nom d'un autre dirigeant que Mme PERETZ que je suis tombée sur ce site et découvert que le groupe était en faillite depuis janvier 2014.
Les modules solaires photovoltaïques devaient nous créer une nouvelle source de revenu mais en 3ans nous sommes déjà à -2340.49€(sans compter les frais de gestion et de comptage).
Mon mari et moi sommes sur le point d'être à la retraite et je sais qu'elle sera très mince,que va t-il se passer lorsque nous ne pourrons plus faire face.
Je rembourse à la banque SOLFEA 3073.2€par an et EDF me donne moins de 1700€ sachant que le prêt se terminera le 5 mars 2024. que puis-je faire pour me sortir de tout ceci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés